

L'analyse sémiotique des fonctions rituelles

Luc Racine

Volume 19, Number 1-2, 1995

[Retour sur le don](#)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015357ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015357ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Racine, L. (1995). L'analyse sémiotique des fonctions rituelles. *Anthropologie et Sociétés*, 19(1-2), 229–252. <https://doi.org/10.7202/015357ar>

Article abstract

Semiotic Analysis of Ritual Functions

Both narrative and ritual action manifest the présence of structural arrangements similar to Propp's functions. After a discussion of a few definitions of the elementary unit of narrative (Bremond, Dolezel, Jason, Greimas), we turn our attention to definitions related to the circulation of valuables between social agents and il lustrale how ritual violence and ceremonial exchanges in Melanesia can be described and interpreted from such a semiotic perspective.

L'ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES FONCTIONS RITUELLES



Luc Racine

De nombreux auteurs ont insisté sur les affinités entre le récit et le rite, et il ne s'agit pas là d'une simple continuité ou de rapprochements au niveau des thèmes et des motifs, mais de liens sur le plan structural. Propp (1983) a traité des rapports à la fois historiques et structuraux entre le conte merveilleux russe et les rites initiatiques, il a appliqué à l'analyse des fêtes agraires russes une méthode semblable à celle utilisée pour l'analyse du conte (Propp 1970, 1987). Novik (1984, 1990) et Mélétynski et Novik (1985) ont analysé les rites chamaniques sibériens en se servant des perspectives de Propp et de Greimas, tandis que Dundes a souligné la profonde ressemblance existant entre la démarche suivie par Propp pour l'analyse des contes et celle employée par van Gennep (1958) pour l'étude des rites de passage, en plus d'avoir étendu l'application du cadre proppien aux contes des populations autochtones d'Amérique du Nord et à l'analyse de jeux d'enfants ou de danses folkloriques et de superstitions (Dundes 1961, 1964). Tout comme le récit, le rite consiste en effet en séquences d'états et de transformations permettant le passage entre ces états, ceci étant d'ailleurs particulièrement évident lorsque l'on traite de rites, de jeux, de fêtes ou de cérémonies qui impliquent la circulation de personnes et d'objets de valeur¹.

Dans l'un de ses passages polémiques célèbres, Lévi-Strauss propose que le rituel soit étudié « en lui-même et pour lui-même », ce qui suppose de faire abstraction de tous les éléments de mythologie implicite qui s'y rattachent plus ou moins nécessairement à titre de gloses, d'exégèses ou de commentaires (Lévi-Strauss 1971 : 598). Cela fait, il est facile de constater que le rituel pris à l'état pur est constitué de paroles et de formules, de gestes et de manipulations d'objets, choses que Lévi-Strauss qualifie du terme d'*opérations rituelles* (*ibid.* : 600). Or il existe au moins, en anthropologie, une tentative systématique d'étudier le rite comme système d'opérations : celle de Stanner². Dans son étude de plusieurs rites et mythes des Murinbata de la région nord-ouest des Northern Territories australiens, celui-ci présente une approche très originale du rite, centrée sur les notions de transactions triadiques (personne-objet-personne) et d'opérations. Bien qu'il ne se réfère pas à Propp, la méthode qu'il propose est dans ses grandes lignes assez semblable à celle de celui-ci, aussi bien en ce qui concerne le lien entre

1. La question de l'applicabilité de notre méthode aux rites d'intronisation et au sacrifice est malheureusement trop complexe pour pouvoir être abordée ici. Sur son applicabilité aux récits de cure chamannique par rappel de l'âme, voir Racine (1994b).
2. Voir aussi Ginzburg (1980) qui semble maintenant accepter la présence de certains invariants dans les phénomènes rituels, se rapprochant ainsi aussi bien de Propp que de l'approche préconisée ici.

récit et rite initiatique qu'en ce qui a trait à la définition des unités minimales d'analyse (Mélétinski 1970 : 238-239).

Les opérations de Stanner consistent en actions matérielles et symboliques sur des choses ou sur des personnes, et elles ne sont pas nécessairement nommées ou interprétées par ceux qui les font (Stanner 1959 : 108-109, 117-118). Il s'agit de formes spatiales ou gestuelles et d'actions manuelles qui sont la plupart du temps directement observables par l'ethnographe ou rapportées sans commentaire par les informateurs, elles sont du domaine de ce que l'on voit et de ce que l'on entend (Stanner 1960a : 268; 1960b : 110-111, 121). Au niveau le plus général de la vie sociale, les opérations renvoient à un très grand nombre de relations : donner et prendre, partager, aimer, combattre, ensorceler, initier, etc. (Stanner 1963 : 57). Dans le cas du sacrifice et de l'initiation, elles peuvent être classées selon trois grands types d'activités (Stanner 1959 : 122). Activités de *production*, où un objet de valeur, une chose ou une personne, est transformé matériellement ou symboliquement; activité d'*échange* où l'objet est matériellement ou symboliquement remplacé par un autre de plus grande valeur; activité *distributive* où, après avoir été transformé, il est partagé au sein du groupe qui a fourni l'objet de départ.

Le concept d'opération rituelle de Stanner évoque à plus d'un titre celui de fonction narrative chez Propp. Dans les deux cas, en effet, on considère une action indépendamment des acteurs qui l'accomplissent ou la subissent; de plus, tout comme les fonctions proppiennes, les opérations sont liées les unes aux autres de manière à former des séquences plus ou moins élaborées et renvoyant à un schème initiatique. Les opérations de Stanner sont toutefois beaucoup plus englobantes et générales que les fonctions de Propp, et elles se situent ainsi à un niveau d'abstraction qui ne permet guère de rendre compte des différences entre rites. De plus, dès qu'il procède à une décomposition des opérations en sous-unités qui se placent à un niveau d'abstraction voisin de celui des fonctions proppiennes, Stanner n'arrive malheureusement pas à une précision suffisante pour rendre le détail de ses analyses satisfaisant : selon qu'il compare le rite *x* au rite *y* ou au rite *z*, par exemple, la décomposition des opérations en sous-unités varie d'une façon qui, n'étant jamais clairement justifiée, ne peut que paraître plus ou moins arbitraire.

Mais le travail de Stanner en étant un de pionnier, on ne saurait lui reprocher des incomplétudes et des imprécisions inévitables à ce stade d'une recherche dans un domaine qui demeure, encore aujourd'hui, en grande partie à défricher. Nous en retiendrons ici que l'analyse du rite à l'état pur, pour reprendre l'expression de Lévi-Strauss, doit prendre comme unité de base des opérations, c'est-à-dire toutes les actions sociales relatives à la triade personne-objet-personne, à la circulation d'objets de valeur, choses ou personnes, entre les individus ou les groupes sociaux. Nous allons voir maintenant, en passant rapidement en revue le travail de Propp et de certains de ses continuateurs, que l'unité élémentaire du récit tend aujourd'hui à être définie de manière assez semblable. Puis, après avoir défini les principales séquences élémentaires de fonctions narratives et d'opérations rituelles, nous examinerons quelques combinaisons possibles de ces séquences dans certains systèmes de circulation cérémonielle en Mélanésie, systèmes à réciprocité paisible comme dans le cas du mariage, ou à réciprocité violente comme lors des vengeances ou des compensations pour meurtre.

On sait que, pour Lévi-Strauss, le rite relève du continu et du vécu, qu'il fonctionne par purs morcellements et répétitions, s'opposant ainsi aux structures conceptuelles et discontinues propres à la pensée sauvage, mythique et classificatoire (Lévi-Strauss 1971 : 601-602; 1962 : 295-302). Le modèle d'analyse des actions rituelles que nous proposons ici, en nous inspirant des travaux classiques de la sémiotique du récit, a selon nous l'avantage d'échapper à la position trop unilatérale de Lévi-Strauss. Plutôt que d'opposer les actions rituelles et les représentations symboliques selon les axes du pensé et du vécu ou du continu et du discontinu, nous cherchons à montrer qu'au moins une part des actions rituelles est aussi organisée et structurée que la pensée mythique et classificatoire. Certains rituels, dès qu'on leur applique les méthodes inspirées de la sémiotique du récit, s'avèrent mettre en œuvre des formes de circulation d'objets de valeur entre agents sociaux, formes qui ne sont pas sans évoquer celles étudiées jadis par Lévi-Strauss (1949) dans le champ des échanges matrimoniaux. Les combinaisons d'échanges, de relais et de prêts que nous allons étudier ici se retrouvent dans plusieurs domaines de la vie sociale, que ce soit au niveau de l'action ou à celui de la représentation. Un tel fait ne saurait étonner, si l'on veut bien admettre que la vie sociale est constituée d'un certain nombre de formes élémentaires souvent homologables les unes aux autres lorsque l'on passe de l'ordre matériel à celui des symboles ou des représentations. Parmi les plus importantes de ces formes, on peut ranger celles qui ont trait à la circulation des personnes, des objets, des services et des informations (Mauss 1968; Racine 1979). Qu'il s'agisse de dons, de prêts, d'échanges, de cycles ou de relais, ou encore des diverses combinaisons observables entre plusieurs de ces processus, les actions rituelles et les fonctions narratives s'enchaînent les unes aux autres selon une combinatoire finie, aussi bien dans l'ordre du vécu que dans celui du conçu.

Un tel parallélisme ne suppose toutefois pas que rite et récit soient entièrement assimilables l'un à l'autre. Notre propos ici est de souligner certaines ressemblances structurales profondes entre eux, nous réservant d'aborder dans un autre travail la question des différences entre rite et récit.

Fonctions narratives³

Propp est le premier à avoir défini de façon quelque peu satisfaisante l'unité élémentaire du récit, c'est-à-dire la fonction ou l'action du personnage. Ce sont ces actions qui représentent les valeurs constantes du récit, alors que varient les noms et les divers attributs des personnages, de même que les diverses modalités d'accomplissement de leurs actions (Propp 1970 : 29, 106-107). Le fait que des personnages différents puissent accomplir la même action, et aussi qu'un même personnage puisse accomplir des actions différentes, conduit Propp à affirmer que « la question de savoir *ce que* font les personnages est seule importante; *qui* fait quelque chose et *comment* il le fait sont des questions qui ne se posent qu'accessoirement » (*ibid.* : 29). Comparons les quatre cas suivants :

(1) Le roi donne un aigle à un brave.

3. Cette première partie pourra sembler un peu trop scolaire à certains lecteurs familiers des auteurs que nous présentons. Toutefois, les travaux de ces auteurs ne sont en général pas très connus des ethnologues, et sont essentiels à la compréhension des fondements de la méthode d'analyse illustrée plus loin.

- (2) Le grand-père donne un cheval à Soutchenko.
- (3) Un magicien donne un anneau à Ivan.
- (4) La reine donne un anneau à Ivan.

Il s'agit là de variantes plus ou moins différentes de la fonction F de Propp (*ibid.* : 55-58), consistant en la transmission d'un objet magique (x) du donateur (X) au héros (Y). On a la constante « X donne x à Y », où X peut prendre quatre valeurs différentes (roi, grand-père, magicien, reine), Y trois valeurs (brave, Soutchenko, Ivan) et x trois également (aigle, cheval, anneau). La modalité de l'action ne varie pas ici, la transmission se faisant toujours sous la forme du don (et non du vol, du prêt, etc.).

Un examen quelque peu attentif des diverses fonctions de Propp montre cependant qu'elles ne sont pas toujours conformes à l'exemple précédent. Certaines ne mettent en jeu qu'un seul personnage, par exemple la fonction G (déplacement) (*ibid.* : 63); d'autres ne comportent pas d'action mais plutôt la description d'un état, comme la fonction a (manque) (*ibid.* : 46). De plus, il semble difficile de ne pas tenir compte du fait que ce qui demeure constant, ce n'est pas seulement l'action mais tout aussi bien certains rôles remplis par les personnages. Ainsi, dans l'exemple précédent, les rôles de donateur et de donataire, et celui d'objet du don. Plusieurs continuateurs de Propp ont tenté de perfectionner son approche, particulièrement en proposant des définitions plus précises de la notion de fonction.

Fonction et rôle narratif

Tout en reprenant pour l'essentiel la définition de Propp, Brémond se refuse à faire de la fonction le seul énoncé d'une action, sans référence à un « personnage-sujet » qui en est l'agent ou le patient (Brémond 1973 : 131-132). Pour Brémond, la proposition narrative élémentaire est le rôle narratif, c'est-à-dire « l'attribution à un sujet-personne d'un prédicat-processus » (*ibid.* : 134). Le prédicat-processus est l'équivalent de l'action chez Propp, quoique le sujet-personne ne corresponde pas au personnage mais plutôt à l'agent ou au patient que le récit assigne au processus, comme dans l'expression « Pierre (agent) protège (processus) Paul (patient) » (*ibid.* : 310).

On doit à Mathieu (1974) d'avoir bien montré que l'approche de Brémond est tout à fait compatible avec les conceptions de Tesnière (1959) et de Fillmore (1968), le verbe pouvant en effet être pris comme noyau constitutif de la phrase ou de l'énoncé narratif élémentaire, comme centre d'un système d'éléments, de relations et de rôles, ce phénomène étant connu par la linguistique sous l'appellation de fonctions du verbe (Mathieu 1974 : 357). Ainsi, d'après Tesnière (1959), trois fonctions sont à distinguer, celles de sujet, d'objet et de bénéficiaire, comme dans la phrase : « Paul (sujet) donne une pomme (objet) à Pierre (bénéficiaire) ». Toutefois, du point de vue de l'analyse du récit, le système de Tesnière ne permet pas de distinguer entre passif et actif, entre animé et inanimé. Pour ce qui est de la première de ces distinctions, par exemple, on ne peut y faire la différence entre « Paul donne une pomme » et « Pierre reçoit une pomme ». La grammaire de Fillmore (1968) résout toutefois aisément la difficulté, en distinguant les cas suivants :

agentif : être animé, instigateur du procès;

datif : être animé, subissant le procès;

objectif : choses impliquées dans le procès.

À l'aide de ce système de cas, on distingue sans difficulté l'expression « Paul (agentif) donne une pomme (objectif) » de « Pierre (datif) reçoit une pomme (objectif) » (Mathieu 1974 : 358-359). Transposé du plan de la langue à celui du récit, le verbe met ainsi en place les trois rôles d'agent (animé et actif), de patient (animé et passif) et d'objet (inanimé et passif). Partant du verbe, on peut prévoir aisément les fonctions. Pour le don, par exemple, on aura (*ibid.* : 360-361) :

quelqu'un (A) donne quelque chose (O) à quelqu'un (P).

Avec l'échange, il y aura dédoublement des agents (A1 et A2), des patients (P1 et P2) et des objets (O1 et O2), la même personne tenant alternativement le rôle d'agent et celui de patient :

quelqu'un (A1) donne quelque chose (O1) à quelqu'un (P1)

et il (P2) reçoit quelque chose (O2) de lui (A2).

Toute structure verbale est susceptible de renvoyer aux notions d'agent, de patient et d'objet. Dès qu'il y a investissement sémantique, on peut prévoir les rôles à la manière de Brémond : « tout verbe du récit peut être réécrit sous la forme de rôle », comme un « appel » au personnage (Mathieu 1974 : 361). Pour le verbe « donner », ces rôles sont ceux de donateur, donataire et objet du don, et on voit ainsi que la notion de rôle représente bien un développement de celle de fonction, non un retour à la thématique variable des personnages. En refusant de faire de ceux-ci des éléments fondamentaux de la structure narrative, Propp a incontestablement raison mais cela le conduit à négliger le rôle, qui est une constante aussi bien que l'action elle-même.

Le modèle ternaire de H. Jason

À l'instar de Brémond, Jason (1976 : 101-103) propose de définir la fonction comme combinaison de l'action et du rôle. Plus précisément, la fonction est ici constituée de trois éléments : le sujet, l'action et l'objet. Chacun des deux rôles de base, donateur et héros, est susceptible de prendre la place du sujet ou celle de l'objet, d'intervenir activement ou passivement (l'objet ayant ici la même définition que chez Tesnière et donnant lieu aux mêmes incertitudes). On aura ainsi, par exemple, pour les fonctions D, E et F de Propp (1970 : 51-58) :

D : le donateur (sujet) met à l'épreuve (action) le héros (objet);

E : le héros (sujet) réagit (action) favorablement ou non au donateur (objet);

F : le donateur (sujet) rétribue (action) positivement ou négativement le héros (objet).

Directement inspiré de Propp, le modèle suppose la présence répétée d'une séquence élémentaire de trois fonctions, selon le schéma général suivant :

A : stimulus (épreuve);

B : réaction;

C : résultat final (rétribution).

Les rôles invariants se manifestent sous la forme de personnages variables. Dans une même séquence, un personnage ne peut changer de rôle mais, si le conte est fait de plusieurs séquences, le même personnage peut changer de rôle en allant d'une séquence

à une autre, être le héros dans l'une et le donateur dans l'autre. S'il y a plus de deux personnages, deux cas sont possibles :

- (a) le rôle du donateur est tenu par deux personnages différents, l'un pour la fonction A et l'autre pour la fonction C;
- (b) le conte comportant plusieurs séquences, le même rôle est tenu par des personnages différents en passant d'une séquence à une autre (*ibid.* : 105-106, 114).

En plus des fonctions et de leur arrangement ternaire, le modèle de Jason fait également intervenir deux types de connecteurs (*ibid.* : 104) : connecteur informatif lorsqu'un personnage donne une information à un autre ou que le conteur informe son auditoire, connecteur de déplacement lorsqu'il y a changements d'état, de situation d'un personnage, translation temporelle ou spatiale. L'introduction de tels connecteurs dans le modèle a l'avantage de préserver une définition homogène des fonctions, ce qui n'est pas toujours le cas chez Propp.

Jason distingue enfin entre le niveau des unités abstraites, invariantes et transculturelles d'une part, celui de leurs réalisations concrètes, variables et culturellement déterminées, d'autre part. Ainsi, une action au premier niveau est spécifiée par tel comportement particulier, un rôle l'est par tel ou tel autre personnage (*ibid.* : 106-107).

Motifèmes et motifs

Avec l'approche de Greimas, celle de Dolezel représente probablement la tentative la plus poussée de clarification de la notion de fonction et de la question des divers plans du récit. Pour Dolezel (1972 : 59-60), la fonction *motifémique*⁴ consiste en l'établissement d'une relation de type prédicatif entre un acte et un actant. Exprimée dans une langue donnée, la fonction prend la forme d'une phrase constituée soit d'un nom correspondant à l'actant et d'un verbe correspondant à l'acte, soit de ce verbe et de deux noms dont le premier correspond au sujet et le second à l'objet du verbe. Ainsi, par exemple, « le héros revient » est à un seul actant, alors que « le héros défait le méchant » est à deux actants.

Les motifs, quant à eux, relèvent d'un niveau moins profond ou plus concret, chacun exprimant une relation prédicative entre une action et un personnage du récit. Dans une langue donnée, un motif s'exprime à l'aide d'une phrase constituée d'un verbe qui correspond à l'action et d'un nom qui renvoie au personnage (on peut avoir des phrases à deux personnages). On passe du niveau des motifèmes à celui des motifs par un processus de spécification, les motifèmes étant aux motifs ce que les invariants sont aux variables du récit. Ainsi, par exemple, « Ivan tue le dragon » représente l'une des spécifications possibles du motifème que décrit la phrase « le héros triomphe du méchant » (*ibid.* : 60-61). Mentionnons en passant que Dolezel distingue aussi un troisième niveau, celui de la texture, qui correspond aux phrases mêmes du texte analysé. La phrase

4. C'est à Dundes (1961; 1964 : 55-60) que l'on doit la première tentative de redéfinir la notion de fonction à l'aide de la distinction entre motifème et allomotifs, le premier étant aux seconds comme un morphème à ses allomorphes. La notion de motifème est directement empruntée à Pike (1967). Sur cet aspect du travail de Dundes, voir la présentation critique de Brémond (1973 : 59-80). Voir aussi Courtès (1993) sur la notion de motif.

« Meursault a été condamné à mort par le juge »

relève du niveau du motif, alors que

« le président m'a dit dans une forme bizarre que j'aurais la tête tranchée sur une place publique au nom du peuple français »

est la phrase même de Camus dans l'*Étranger* et relève de la texture narrative.

Dolezel réserve enfin, à côté des motifèmes, une place importante à ce qu'il appelle des *situèmes*, c'est-à-dire à des expressions caractérisant l'état ou la situation de tel ou tel actant au cours du récit. De ce point de vue, la narration comporte un aspect statique et un aspect dynamique, et apparaît dans son ensemble comme une suite de transitions (motifèmes) entre états (situèmes). Cette distinction prend chez Greimas une importance cruciale, les motifèmes devenant des énoncés du faire et les situèmes des énoncés d'état (*ibid.* : 62-63).

Énoncés de faire et énoncés d'état

Il existe pour Greimas deux formes possibles et interdépendantes de fonctions, d'énoncés narratifs élémentaires. La première, dite de *jonction*, et caractérisée par le prédicat *être*, correspond à l'énoncé d'état, alors que la seconde, dite de *transformation* et caractérisée par le prédicat *faire*, correspond à l'énoncé de faire (Greimas 1983 : 68). La jonction est une relation définissant l'état d'un sujet par rapport à un objet qu'il valorise. Les deux types de jonction, conjonction et disjonction, renvoient à deux types d'énoncés d'état (*ibid.* : 28, 70) :

(a) *énoncés conjonctifs*, où le sujet A détient l'objet x, lui est conjoint [par souci de clarification, nous écrirons (A_x) ce que Greimas note (S _ O)];

(b) *énoncés disjonctifs*, où le sujet ne détient pas l'objet, en est disjoint [nous écrivons ici (A_.) au lieu de (S _ O)].

Par ailleurs, un énoncé de faire, dont le sujet peut se confondre ou pas avec celui de l'énoncé d'état correspondant, assure de par sa fonction transformatrice le passage d'un énoncé d'état à un autre. Un énoncé de faire dissociant le sujet de l'objet, c'est-à-dire provoquant le passage de (A_x) à (A_.), est appelé *virtualisation*; un énoncé assurant la conjonction, provoquant le passage de (A_.) à (A_x), est une *réalisation*. D'où la remarque de Greimas : « À ne considérer, par conséquent, que des transformations portant sur des fonctions constitutives d'énoncés d'état, la narrativité, dans sa forme simplifiée à l'extrême, apparaît comme enchaînement syntagmatique de virtualisations et de réalisations » (*ibid.* : 29).

Supposons maintenant la présence de trois actants, les sujets A et B et l'objet x, ce dernier ne pouvant être détenu que par un actant à la fois. Et supposons de plus que A est initialement conjoint à x, soit l'énoncé de départ (A_x, B_.) [que Greimas écrit (S1 _ O _ S2)]. Deux types principaux de fonctions transformatrices permettent alors le passage de (A_x, B_.) à (A_., B_x) (*ibid.* : 35-39) :

(1) *Don* : A renonce à x et l'attribue à B, ce que nous écrivons

$$(A \times B) (A_x, B_{.}) _ (A_{.}, B_x)$$

(2) *Épreuve* : B s'approprie x et en dépossède A, soit

$$(B _ x A) (A_x, B_{.}) _ (A_{.}, B_x)$$

Don et épreuve représentent des transformations disjonctives (virtualisations) pour A et conjonctives (réalisations) pour B :

On voit de ce qui précède qu'il existe, pour un seul sujet, deux modes — réfléchi et transitif — de *réalisation* auxquels correspondent, sur le plan figuratif, deux modes d'acquisition des objets de valeur : *l'appropriation*, quand le sujet cherche à les acquérir pour lui-même, et *l'attribution*, quand ils lui sont conférés par un autre sujet. Parallèlement, il existe deux modes — réfléchi et transitif — de *virtualisation* auxquels correspondent, sur le plan figuratif, deux modes de *privation* de valeurs : la *renonciation*, quand c'est le sujet lui-même qui se sépare des valeurs, et la *dépossession*, quand il en est privé par un autre sujet.

Greimas 1983 : 38

Le don et l'épreuve se laissent définir par une simple transformation d'un énoncé d'état en un autre. Pour ce qui est du don réciproque et de l'échange, par contre, deux transformations et deux énoncés d'état sont en jeu. D'abord le don réciproque, qui pourrait d'ailleurs tout aussi bien être défini comme emprunt suivi du retour de l'objet prêté : « Une seule syntagmatique, composée de deux renonciations impliquant deux attributions réciproques d'un même objet, ou, en d'autres termes, de deux transformations dont la seconde annule les effets de la première et rétablit l'équilibre antérieur » (*ibid.* : 40).

On a ainsi les deux transformations suivantes :

$$(A \times B) (A_x, B_x) _ (A_, B_x) \text{ suivi de } (B \times A) (A_, B_x) _ (A_x, B_x)^5$$

Quant à l'échange, il suppose un système à quatre actants, deux objets étant ici impliqués. Greimas décrit ce processus comme « une double transformation de deux énoncés joncteurs d'objets, transformation opérée de manière concomitante, par deux sujets du faire à la fois » (*ibid.* : 41-42).

L'échange étant toutefois assez peu souvent immédiat dans les situations qui nous intéressent ici, il vaut mieux distinguer entre le cas où A donne d'abord à B et le cas inverse. Si *x* circule d'abord, on a :

$$(i) (A \times B) (A_x, B_y) _ (A_, B_{xy})$$

$$(ii) (B \times A) (A_, B_{xy}) _ (A_y, B_x)$$

Si *y* circule avant *x*, on aura :

$$(iii) (B \times A) (A_x, B_y) _ (A_{xy}, B_)$$

$$(iv) (A \times B) (A_{xy}, B_) _ (A_y, B_x)$$

Si l'échange n'est que *virtuel*, il y aura éventuellement retour de chaque objet vers le sujet auquel il était initialement conjoint, en une sorte de double prêt. On pourra ainsi avoir, par exemple, à la suite de (i) et (ii) :

$$(i)' (A \times B) (A_y, B_x) _ (A_, B_{xy})$$

$$(ii)' (B \times A) (A_, B_{xy}) _ (A_x, B_y)$$

5. Greimas note ainsi ces deux transformations :

$$(S1 _ O _ S2) _ (S1 _ O _ S2) \text{ et } (S1 _ O _ S2) _ (S1 _ O _ S2).$$

On remarquera que notre notation permet de mieux distinguer les fonctions qui correspondent aux énoncés d'état de celles qui correspondent aux énoncés de faire.

Dans le cas d'un échange *réalisé*, par contre, x et y ne circuleront plus entre A et B, ce qui suppose une renonciation définitive de la part de chaque sujet à l'objet qu'il détenait au départ (*ibid.* : 42-44).

Lorsqu'il s'agit de circulation de messages et d'informations plutôt que de biens matériels, l'articulation entre énoncés de faire et énoncés d'état se modifie sensiblement, du fait que le destinataire d'un message ne perd pas l'usage de l'information qu'il transmet au destinataire. Ainsi, dans le cas du don, on aura :

$$(A \overset{i}{_} B) (A_i, B_) _ (A_i, B_i)$$

Et, dans le cas de l'échange, où i circule avant j :

$$(A \overset{i}{_} B) (A_i, B_j) _ (A_i, B_{ij})$$

$$(B \overset{j}{_} A) (A_i, B_{ij}) _ (A_{ij}, B_{ij})$$

Dans tous ces cas de *communication participative*, « l'objet de valeur, tout en étant attribué au destinataire, reste en conjonction avec le destinataire », et « le "savoir" du destinataire, une fois transféré au destinataire, est "partagé" avec lui sans que le destinataire s'en trouve privé » (*ibid.* : 45). Lorsqu'il s'agit ainsi de transfert d'informations, le cas du don réciproque ne présente guère d'intérêt, le destinataire ne perdant pas l'usage, sauf oubli de sa part, de ce qu'il transmet. Par contre, il peut exister des transferts forcés d'informations qui se rapprochent de l'épreuve ou du vol. Participation et partage sont souvent imposés.

Tableau : la notion de fonction chez quelques auteurs

BRÉMOND	agent	processus	patient	(objet)
TESNIÈRE	sujet	verbe	bénéficiaire	objet
FILLMORE	agentif	verbe	datif	objectif
JASON	sujet	action	objet	
DOLEZEL	actant 1 (sujet)	acte	actant 2 (objet)	
GREIMAS	sujet 1	verbe (fonction)	sujet 2	objet

Le tableau qui précède permet d'avoir une vue synthétique des concordances entre les définitions de la fonction narrative que nous venons de passer en revue. Au premier abord, les approches de Jason et de Dolezel se distinguent des autres du fait qu'elles ne prévoient pas de place particulière pour l'objet ou l'information transmis, mais il faut noter que toutes les fonctions du récit ne comportent pas nécessairement le transfert d'un objet de valeur, et que, de ce point de vue, une définition à trois éléments seulement est acceptable. D'autre part, les approches de Dolezel et de Greimas, et bien que cela n'apparaisse pas dans notre tableau, sont les seules à prévoir deux fonctions et à tenir ainsi explicitement compte de l'aspect statique et de l'aspect dynamique du récit : fonction jonctive et fonction transformatrice chez Greimas, *situème* et *motifème* chez Dolezel. C'est toutefois Greimas qui propose la définition la plus complète de ces deux types de fonction et l'analyse la plus poussée de leur articulation. Tout en en

modifiant le formalisme dans le sens déjà indiqué, c'est donc de la perspective de Greimas que nous nous inspirerons le plus dans la suite de ce travail.

Enclave et multiple signification morphologique d'une même fonction

Propp fait remarquer qu'un conte se compose très souvent de plusieurs séquences de fonctions et que, par exemple, une séquence I peut soit être suivie d'une séquence II, soit être interrompue par celle-ci, qui s'y trouve alors enclavée (Propp 1970 : 112-113; pour des types plus complexes de relations entre séquences, voir Propp 1970 : 114; Brémond 1973, 1976; Jason 1976). Supposons que A donne à B l'objet x , puis que B donne y à A et appelons échange la séquence

$$s1 : (A \ x _ B) (B \ y _ A)$$

Cette séquence $s1$ peut être suivie de $s2$ où, par exemple, A donne z à C, qui le transmet à D, soit le relais

$$s2 : (A \ z _ C) (C \ z _ D)$$

Il y a entre $s1$ et $s2$ une simple relation d'enchaînement bout à bout. Par contre, il y a enclave dans un cas comme le suivant :

$$(A \ x _ X)^1 (X \ x _ B)^2 (B \ y _ X)^3 (X \ y _ A)^4$$

Entre la première et la dernière fonction de la séquence (fonctions 1 et 4), qui représentent un échange de x contre y entre A et X, s'intercale un échange des mêmes objets entre X et B (fonctions 2 et 3). La présence d'enclaves de ce genre est souvent accompagnée du fait qu'une même fonction peut avoir une double ou multiple signification morphologique (Propp 1970 : 84-85; Brémond 1973 : 38-47; Jason 1976 : 114-116). Ainsi, dans notre exemple, la fonction 2 est à la fois la première phase de l'échange de x contre y entre X et B et la seconde phase du relais de x de A vers B par l'intermédiaire de X. Comme nous le verrons plus loin, la circulation rituelle des présents est souvent caractérisée elle aussi par des phénomènes d'enclave et de multiple signification morphologique de la même fonction rituelle.

Séquences élémentaires de fonctions rituelles

On trouve dans les contes comme dans les rites un certain nombre de séquences élémentaires concernant la circulation des objets.

Translation simple

Un objet x circule de A à B, sous la modalité du don ou de l'épreuve, soit $(A \ x _ B)$ ou $(B \ x _ A)$. Du point de vue des rapports entre actants (rôles) et acteurs (personnages), la translation est caractérisée par le fait que chacun des deux acteurs tient le rôle de donateur ou de donataire, mais jamais l'un et l'autre alternativement.

À partir de maintenant, pour désigner une séquence sans tenir compte de la distinction entre don et épreuve, nous l'écrirons toujours entre crochets. Dans le cas de la translation, on a ainsi

$$[A \ x _ B]$$

Relais

Après avoir circulé de A à B, x circule de B vers C, ce que nous écrivons

$$[A \times B] [B \times C] \text{ ou } [A \times B \times C]$$

Ici, A n'est que donateur et C n'est que donataire, seul B tenant alternativement les deux rôles mais face à deux acteurs différents. Dans un relais, l'intermédiaire B est comme un opérateur de la translation de l'objet entre A et C. De plus, si l'on tient compte de la distinction entre don et épreuve, quatre formes sont possibles :

$$R1 : (A \times B) (B \times C)$$

$$R2 : (A \times B) (C \times B)$$

$$R3 : (B \times A) (B \times C)$$

$$R4 : (B \times A) (C \times B)$$

Cycle

L'objet circule de A à B, de B à C et de C à A, ce que nous écrivons

$$[A \times B] [B \times C] [C \times A] \text{ ou } [A \times B \times C \times A]$$

Chaque acteur est ici alternativement donateur et donataire mais un acteur ne tient jamais alternativement ces deux rôles face à un autre (je ne suis jamais le donateur de mon donataire ou le donataire de mon donateur). Et, si l'on fait jouer la distinction entre don et épreuve, plusieurs formes sont possibles :

$$C1 : (A \times B) (B \times C) (A \times C)$$

$$C2 : (B \times A) (B \times C) (C \times A)$$

etc.

Prêt ou emprunt (avec retour de l'objet)

Après avoir circulé de A à B, l'objet circule en sens inverse, ce que nous noterons

$$[A \times B] [B \times A] \text{ ou } [A \times B]$$

Chaque acteur est ici alternativement donateur et donataire par rapport à l'autre. Selon les modalités de l'épreuve et du don, quatre formes sont possibles :

$$P1 : (A \times B) (B \times A)$$

$$P2 : (B \times A) (B \times A)$$

$$P3 : (A \times B) (A \times B)$$

$$P4 : (B \times A) (A \times B)$$

En P1, les deux phases du processus se font sous la modalité du don (il s'agit du don réciproque de Greimas). En P2, B rend x à A après le lui avoir pris sans son consentement. En P3, c'est A qui, après avoir donné l'objet à B, le lui reprend sans son consentement. En P4, enfin, les deux phases se déroulent sous la modalité de l'épreuve (exemple de l'enfant qui arrache son jouet à un autre enfant, celui-ci le reprenant de la même manière).

Échange

L'objet x circule de A à B , puis y circule en sens contraire, ce que nous noterons

$$[A \ x \ B] [B \ y \ A] \text{ ou } [A \ x \ y \ B]$$

Comme dans la séquence précédente, chaque acteur est ici alternativement donateur et donataire face à l'autre. Et quatre formes sont possibles :

E1 : (A x B) (B y A)

E2 : (B x A) (B y A)

E3 : (A x B) (A y B)

E4 : (B x A) (A y B)

Aussi bien dans le conte que dans le rite, on trouve ces séquences élémentaires qui se combinent et s'enchâssent de manières diverses⁶. Nous allons maintenant examiner certaines combinaisons particulièrement intéressantes de plusieurs de ces séquences dans quelques systèmes de circulation cérémonielle mélanésiens : (1) articulation complexe, avec enclaves multiples, de prêts, de relais et d'échanges lors de prestations liées au mariage; (2) combinaisons de dons et d'épreuves dans les échanges violents et les compensations pour meurtres.

Dons réciproques et échange virtuel à Yela

À Yela, les séquences rituelles caractéristiques des prestations cérémonielles préparatoires au mariage sont le résultat d'une combinaison de prêts et de relais, et elles sont articulées l'une à l'autre par un échange virtuel où, comme le note Greimas (1983 : 40-43), les objets qui circulent l'un contre l'autre ne sont pas de même valeur (contrairement à ce qui se passe lors d'un échange réalisé, qui suppose l'égalité en valeur des objets échangés). La circulation impliquant des monnaies de coquillages et une série de procédures rituelles très élaborées, nous commencerons par quelques précisions ethnographiques.

Yela, anciennement Rossel Island, fait partie de l'archipel des Louisiades, à l'est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les habitants y pratiquent encore aujourd'hui des prestations cérémonielles où prédominent des opérations monétaires régies par des procédures de prêt et d'emprunt fort complexes. La monnaie de Yela se présente sous deux formes : (1) pièces *ndap*, faites de coquillages appartenant à diverses espèces de *spondylus*; (2) pièces *kō* (ou *nkō*) fabriquées à partir d'une autre sorte de coquillages (*chama pacifica imbricata*) (Liep 1983a : 507). Les pièces *ndap* étant de loin les mieux connues, nous nous bomerons ici à décrire rapidement ce premier type de monnaie, renvoyant à Berde (1973 : 192) et à Liep (1983a : 512; 1989) pour plus de détails quant à la monnaie de type *kō*. Si on leur en fait la demande, les gens de Yela classent les différentes pièces de monnaie en catégories dont chacune porte un nom, catégories qui vont en ordre de valeur décroissant. Toutefois, certaines pièces d'une même catégorie ne sont pas nécessairement de même valeur, les unes étant dites « plus petites » et les autres « plus grandes ». De plus, deux catégories peuvent être de même rang en termes

6. Pour une analyse plus détaillée des séquences précédentes et de certaines de leurs combinaisons, voir Racine (1979, 1986, 1988, 1992, 1993, 1994a, 1994b, 1995).

de valeur, ou se recouper partiellement (Liep 1983a : 509). Il n'existe pas d'unité de mesure permettant de dire de combien une pièce de rang n est inférieure à une autre de rang immédiatement supérieur, et on ne peut en aucun cas échanger à un taux fixe un nombre donné de pièces de rang inférieur contre une pièce de rang supérieur, il est impossible de faire la monnaie (Armstrong 1928 : 65; Berde 1973 : 189; Liep 1983a : 504-505, 511).

Les pièces de catégorie supérieure sont traitées avec grand respect, chacune porte un nom particulier et on les croit d'origine divine (Armstrong 1928 : 66, 68; Berde 1973 : 190; Liep 1983a : 508-510). Jadis, ces pièces servaient à compenser les parents d'une victime sacrificielle, à défrayer les services de personnes ayant aidé à construire un canot ou une maison de dimension importante (Berde 1973 : 190; Liep 1983b : 117). Traditionnellement, la production de la monnaie de coquillages était probablement sous le contrôle de *bigmen* qui habitaient les villages côtiers. Mais, à la suite de l'établissement d'un régime colonial et de la pacification du début du siècle, de l'implantation sur l'île de commerçants et de planteurs d'origine européenne, le meurtre et le cannibalisme furent proscrits, le contrôle de la production et du commerce des coquillages échappa aux *bigmen* et ces derniers perdirent ainsi une part importante de leur ascendant (Armstrong 1928 : 60; Liep 1983a : 508; Liep 1983b : 119-126). La réaction des *bigmen* fut de retirer de la circulation toutes les pièces de rang supérieur, peu avant le passage de Armstrong (Liep 1983a : 508, 510; 1983b : 124-126). Depuis lors, ces pièces sont propriété héréditaire des *bigmen*, qui se les transmettent de père en fils. Dans la plupart des cas, elles ne circulent plus du tout, certaines pouvant toutefois être prêtées pour un bref laps de temps, sans que le détenteur exige une contre-prestation pour consentir à l'emprunt.

Les pièces appartenant aux catégories de rang médian circulent lors de la fête du cochon et lors du mariage, selon des procédures fort complexes de prêts et d'emprunts successifs (Armstrong 1928 : 59-75; Berde 1973 : 190; Liep 1983a : 516-522). Quant aux pièces appartenant aux catégories de rang inférieur, elles servent à se procurer des biens ou des services de peu de valeur (tabac, paniers, etc.). On dit de ces pièces qu'elles constituent de la petite monnaie et on leur assigne une valeur d'environ quatorze cents, ou dix *toea* (Berde 1973 : 191-192; Liep 1983a : 511).

À Yela, les chefs ou *bigmen* (*lem*) sont comme des spécialistes du prêt et de l'emprunt, leur statut se fondant à la fois sur l'âge, la transmission héréditaire des *ndap* de haut rang et l'habileté dans les transactions monétaires (Armstrong 1928 : 66, 185; Berde 1973 : 193; Liep 1983a : 523; Liep 1983b : 114-119, 130-131; Liep 1989). En plus des *bigmen* qui se transmettent les pièces de haut rang de père en fils, on trouve aussi un groupe plus considérable d'hommes qui ont acquis leur statut par leur habileté à se procurer des pièces de catégories médianes. Du point de vue de leurs positions respectives au sein du système social, ces deux types de *bigmen* se subordonnent les hommes jeunes et aussi des hommes plus vieux qui n'ont pas réussi à accéder aux pièces de valeur intermédiaire : afin d'obtenir d'un *lem* une pièce de valeur médiane ou supérieure, ces gens doivent faire constamment preuve de leur capacité à fournir aux *bigmen* les biens et les services que ceux-ci réclament. D'où, dans le cas d'un jeune homme qui souhaite se marier, la série de prestations que nous allons maintenant examiner.

Selon la coutume, un jeune homme qui se prépare au mariage doit entre autres choses offrir à ses beaux-parents une pièce *ndap* de la catégorie dix-sept, qui est appelée *jomondo* (ou *chaamandü*) et est la plus valorisée des catégories de rang médian. Le jeune homme (H) se procure cette pièce grâce à l'aide de deux *lem* différents. Il demande d'abord à un premier *lem* (L1) de lui prêter une pièce *n1*, qui doit appartenir à la dix-huitième catégorie (*tejem* ou *techem*), la plus basse de celles de rang supérieur. Généralement, le jeune homme n'a pas de mal à trouver un *lem* disposé à l'aider de cette façon, et qui n'exigera rien en retour. Après avoir obtenu de cet homme l'assurance que celui-ci lui prêtera *n1* au moment opportun, H se rend auprès d'un second *lem* (L2), qui dispose d'une pièce *n2*, de la catégorie dix-sept. H demande à celui-ci de lui prêter *n2*, lui proposant *n1* comme garantie. Si L2 accepte cette offre, on peut alors fixer la date pour l'échange rituel des pièces (Berde 1973 : 193).

Tous les échanges importants de *ndap* ont lieu en public, dans un contexte festif et cérémoniel, un groupe d'hommes jouant alors le rôle de témoins (*umumuyo*) (Berde 1973 : 201). Ainsi, lors d'une fête précédant celle qui se tiendra au mariage de H, les témoins forment un cercle à l'intérieur duquel se tiennent les deux *lem*, le jeune homme H et P (le père ou l'oncle maternel de la fiancée). Les *lem* tiennent leurs pièces de façon à ce que les témoins puissent les toucher, puis les prestations se font dans l'ordre défini par la séquence suivante :

(i) (L1 *n1* _ H) (H *n1* _ L2) (L2 *n2* _ H) (H *n2* _ P)

L2 ne cède jamais *n2* avant d'avoir reçu *n1*, et, quand une pièce de la catégorie de *n1* circule ainsi entre un fiancé et un *lem*, elle est automatiquement transformée en garantie (*tindap*) et cesse pour un temps d'être considérée comme appartenant à sa catégorie (Armstrong 1928 : 67; Berde 1973 : 194-195, 199-200; Liep 1983a : 515, 521). La séquence (i) représente la première phase du processus rituel que nous étudions, celle de la prestation. Le jeune homme H y joue le rôle d'intermédiaire dans deux relais, celui de *n1* de L1 vers L2 et celui de *n2* de L2 vers P. Ces relais sont articulés l'un à l'autre par l'échange virtuel de *n1* contre *n2* entre H et L2, cet échange s'insérant entre la première phase du relais de *n1* et la seconde phase du relais de *n2*.

Plusieurs mois peuvent s'écouler entre la phase des prestations et celle des contre-prestations, période durant laquelle les proches parents et amis du fiancé l'aident à rassembler les nombreuses pièces de monnaie qu'il devra donner lors du mariage à la famille de son épouse, de même que la nourriture qu'il faudra alors servir aux invités. Le nombre de personnes qui acceptent d'aider le fiancé à réunir tout cela, tout comme le temps nécessaire pour ce faire, sont d'excellents indices de la popularité et de la crédibilité du jeune homme qui, plus tard, devra rendre sur demande une aide équivalente (Berde 1973 : 195).

Le jour du mariage, on dispose d'abord à la vue de tous les pièces de monnaie et la nourriture qui sera plus tard offerte aux beaux-parents en tant que prix de la fiancée. Ensuite se déroulent les contre-prestations répondant aux prestations de la séquence (i) (Berde 1973 : 195-196). La procédure rituelle est alors la même que lors des prestations. Avant de circuler, les pièces de monnaie sont touchées par les témoins. Puis, dès qu'elle quitte les mains de L2, *n1* perd son rôle de garantie (*tindap*) pour reprendre sa place au sein de la catégorie *tejem*. Les contre-prestations se déroulent dans l'ordre suivant :

(ii) $(P\ n2_ H) (H\ n2_ L2) (L2\ n1_ H) (H\ n1_ L1)$

Sous condition de permuter P et L1 d'une part, $n1$ et $n2$ d'autre part, cette séquence est identique à (i). H relaie $n2$ de P à L2 et ensuite $n1$ de L2 à L1, $n1$ et $n2$ suivant ici le chemin inverse de celui suivi en (i), soit P/H/L2 au lieu de L2/H/P et L2/H/L1 au lieu de L1/H/L2. La seconde séquence défait ainsi ce qu'avait réalisé la première. En (i), on trouve deux prêts avec relais : (a) L1 prête à H, qui prête à L2, (b) L2 prête à H, qui prête à P; en (ii), on trouve le retour de chacun de ces prêts : (c) P remet à H, qui remet à L2, (d) L2 remet à H, qui remet à L1.

La circulation de $n1$ et $n2$ entre H, P et les deux *lem* articule ainsi de façon assez complexe deux prêts avec relais : celui de $n1$ entre L1, H et L2, celui de $n2$ entre L2, H et P :

$$(L1\ n1_n1\ H\ n1_n1\ L2) \text{ et } (L2\ n2_n2\ H\ n2_n2\ P)$$

Pour prêter $n2$ à P, H doit d'abord l'emprunter à L2, et, pour ce faire, H doit lui prêter $n1$, qu'il lui faut emprunter à L1. Lors des contre-prestations, pour que H puisse remettre à L1, il faut d'abord que L2 lui rende, et, pour que L2 rende $n1$ à H, ce dernier doit d'abord lui remettre $n2$, qu'il doit précédemment avoir obtenu de P. Les deux séquences sont toutefois similaires, à condition de permuter $n1$ et $n2$, de remplacer L1 par L2 et L2 par P en allant de (iii) à (iii)' :

(iii) $(L1\ n1_ H) (H\ n1_ L2) (L2\ n1_ H) (H\ n1_ L1)$

(iii)' $(L2\ n2_ H) (H\ n2_ P) (P\ n2_ H) (H\ n2_ L2)$

Afin de mettre maintenant en évidence les dons réciproques et l'échange virtuel, réécrivons d'abord les séquences (i) et (ii) à la suite l'une de l'autre, en affectant d'un indice numérique chacune des fonctions :

$$(L1\ n1_ H)^1 (H\ n1_ L2)^2 (L2\ n2_ H)^3 (H\ n2_ P)^4 (P\ n2_ H)^5 \\ (H\ n2_ L2)^6 (L2\ n1_ H)^7 (H\ n1_ L1)^8$$

Les fonctions 1 et 8 correspondent au prêt ou don réciproque de $n1$ entre L1 et H, et nous désignerons cette séquence par $p1$ (il s'agit d'un emprunt suivi du retour de l'objet prêté). De la même manière, on aura :

$p2$: don réciproque de $n1$ entre H et L2 (fonctions 2 et 7);

$p3$: don réciproque de $n2$ entre L2 et H (fonctions 3 et 6);

$p4$: don réciproque de $n2$ entre P et H (fonctions 4 et 5).

Du point de vue des relais, on a :

$r1$: relais de $n1$ de L1 à L2, par l'intermédiaire de H (fonctions 1 et 2);

$r2$: relais de $n2$ entre L2 et P, par l'intermédiaire de P (fonctions 3 et 4);

$r3$: inverse de $r2$ (fonctions 5 et 6);

$r4$: inverse de $r1$ (fonctions 7 et 8).

Quant aux échanges, enfin :

$e1$: échange virtuel de $n1$ contre $n2$ entre H et L2 (fonctions 2 et 3);

$e2$: inverse de $e1$ (fonctions 6 et 7).

Le fait que l'ensemble de la circulation cérémonielle puisse être analysé du point de vue des relais, des échanges ou des dons réciproques donne lieu à diverses enclaves de séquences :

- $p4$ s'insère entre la première et la seconde fonction de $p3$, qui s'insère entre la première et la seconde fonction de $p2$, qui lui-même s'insère entre la première et la seconde fonction de $p1$;
- $r2$ et son inverse $r3$ s'insèrent entre $r1$ et son inverse $r4$;
- $p4$ s'insère entre $e1$ et son inverse $e2$, eux-mêmes insérés entre la première et la seconde fonction de $p1$.

Il découle de ces multiples enclaves que chacune des huit fonctions du processus d'ensemble a deux ou trois significations morphologiques distinctes :

- 1 est la première fonction de $p1$ et de $r1$;
- 2 est la première fonction de $p2$ et de $e1$, la seconde de $r1$;
- 3 est la première fonction de $r2$ et de $p3$, la seconde de $e1$;
- 4 est la première fonction de $p4$ et la seconde de $r2$;

etc.

Le jeune homme tient évidemment ici un rôle tout à fait central : contrairement à L1, L2 et P, qui jouent alternativement chacun un rôle de donateur et de donataire face à un seul et même acteur H, ce dernier est donateur et donataire face à chacun des trois autres acteurs. Il est de plus deux fois donateur et deux fois donataire face à L2, qui se distingue ainsi de L1 et de P, chacun de ces derniers n'étant qu'une fois donataire et donateur face à H.

Échanges paisibles et échanges violents

Du point de vue qui nous intéresse ici, la principale différence entre l'échange de présents et celui de victimes entre deux groupes A et B tient au fait que le rapport entre énoncés de faire et énoncés d'état n'est pas le même dans les deux cas. On se souvient en effet que le transfert d'un objet x de A vers B enlève à A l'usage de cet objet, que seul peut alors utiliser B :

don : $(A \times B) (A_x, B_x) _ (A_ , B_x)$

épreuve : $(B _ \times A) (A_x, B_x) _ (A_ , B_x)$

S'il s'agit par contre du transfert d'un message i de A à B, l'émetteur ne perd pas l'usage de l'information qu'il transmet :

don : $(A \wedge B) (A_i, B_) _ (A_i, B_i)$

épreuve : $(B _ \wedge A) (A_i, B_) _ (A_i, B_i)$

Si l'on interprète le meurtre d'un membre a de A par un membre b de B comme une sorte d'épreuve où B prive A d'une vie, cette privation ne représente pas pour B une appropriation supposant l'intégration de a en B, comme ce serait le cas lors d'une prise d'otage ou d'esclave. Le fait que B tue un membre de A a pour résultat que ce membre ne fait plus partie ni d'un groupe ni de l'autre. *La prise d'une vie apparaît ainsi*

dans ses effets comme l'inverse de la circulation d'une information : dans un cas, l'état final en est un où ni A ni B ne dispose de ce qui a été pris, alors que dans l'autre cas ils disposent tous deux de ce qui a circulé. De ce point de vue, la circulation d'un objet représente une situation intermédiaire, où la place de l'objet est permutée entre A et B. Toute destruction d'objets appartenant à un groupe par un autre groupe est régie par les mêmes conditions que la prise d'une vie d'un membre de A par un membre de B, alors que le vol, le pillage et la prise d'otages ou d'esclaves sont assimilables à une circulation d'objets sous le mode de l'épreuve.

Au niveau le plus général, l'échange de meurtres et celui des objets donnent à voir un même enchaînement d'énoncés de faire : A prend quelque chose à B et B prend quelque chose en retour à A. Toutefois, si l'on tient compte de la distinction entre épreuve et don, on constate que les deux types d'échanges sont à l'inverse l'un de l'autre. Lors d'un échange de présents, la circulation de x et celle de y sont des dons

$$(A \times B) (B \gamma A)$$

Dans le cas d'un échange de meurtres, il s'agit au contraire de deux épreuves successives (comme dans la situation où un vol de A par B est suivi d'un vol de B par A) :

$$(I) (B _a A) (A _b B)$$

On a une situation intermédiaire, soit l'enchaînement d'une épreuve et d'un don, lorsque le versement d'une compensation ou composition $c(a)$ par B remplace le meurtre en retour de b par un membre de A :

$$(II) (B _a A) (B _c(a) A)$$

Comme le montrent les quelques exemples qui suivent, les systèmes vindicatoires sont caractérisés par des combinaisons variables des procédures (I) et (II). Ils montrent bien aussi que le phénomène de la vengeance et de la compensation n'apparaît pas toujours comme échange entendu au sens strict, un ou plusieurs tiers pouvant parfois se charger de la vengeance ou du versement de la compensation.

Kabyles

On trouve chez les Kabyles d'Afrique du Nord une situation où les échanges de meurtres prolifèrent selon la procédure suivante. Supposons que les gens d'un groupe A aient placé sous leur protection la personne c , appartenant au groupe C (Favret 1968 : 40). En assassinant c , $b1$ s'expose avec tout son groupe à des représailles : (1) de A, pour avoir « brisé » la parole protectrice que ce groupe avait « étendue » sur c , (2) de C, pour le meurtre de l'un de ses membres. Les conséquences sont alors les suivantes :

- a assassine $b1$;
- $b2$ tue a en représailles;
- $c1$ assassine $b2$.

On a la séquence suivante, où tout se fait sous le mode de l'épreuve, sans compensation :

$$(B _c C) (A _b1 B) (B _a A) (C _b2 B)$$

Seul B est donateur (contraint) et donataire face aux deux autres acteurs, dont chacun ne tient alternativement ces deux rôles que par rapport à B, qui se trouve ainsi au centre de deux échanges de victimes, ces échanges n'étant pas liés par des relais :

$$[A \text{ } ^a\text{ } _b1 B \text{ } ^b2\text{ } _c C]$$

'Are'are

Chez les 'Are'are de Malaita, aux îles Salomon (Mélanésie), il y a plusieurs manières pour un groupe de réagir au meurtre de l'un de ses membres (Coppet 1970b : 762-767; pour plus de détails, voir Coppet 1970a : 21-24; 1981 : 179-182; Barraud *et al.* 1984 : 459-462).

(1) Un membre du groupe A tue un membre de B, puis un membre de B tue un membre de A, pur échange de meurtres qui peut se répéter un très grand nombre de fois et qui ne saurait conduire qu'à une paix précaire. On a :

$$(A \text{ } _b1 B) (B \text{ } ^a1 A) (A \text{ } _b2 B)$$

(2) Un membre de A est tué par un membre de B, après quoi B donne à A une certaine somme de monnaie (de perles et dents de dauphin), compensation qui fait perdre à A prestige et renom :

$$(B \text{ } _a A) (B \text{ } ^c(a) _ A)$$

(3) Un membre de A est tué par un membre de B, meurtre compensé par le meurtre d'un membre de B tué par un autre membre de ce groupe, en retour de quoi A donne à B une importante somme de monnaie (*siwa*). Seule cette dernière forme de compensation est susceptible d'aboutir à un rétablissement durable de la paix. Comme on le voit, elle a pour particularité d'établir une équivalence entre, d'une part, un mort de B tué par un autre membre du même groupe, et, d'autre part, un mort de A tué par un membre de B *et* une somme de monnaie : un mort que l'on a tué soi-même parmi les siens vaut plus qu'un mort tué chez autrui. L'épreuve est ici suivie d'une double compensation, un cadavre (*b*) et le *siwa* (*s*) :

$$(B \text{ } _a A) (B \text{ } ^b _ A) (A \text{ } ^s _ B)$$

Il arrive aussi parfois que A décide de demander à un tueur à gages, membre d'un groupe C, de venger la mort de *a*, et les gens de A doivent alors verser à *c*, pour avoir tué *b* à leur place, la somme de monnaie du *siwa*. On a comme un jeu à trois, deux épreuves et un don, sans échange :

$$(B \text{ } _a A) (C \text{ } ^b _ B) (A \text{ } ^s _ C)$$

Une telle procédure rétablit la paix entre A et B, mais non pas entre B et C, ce qui ouvre la porte à une éventuelle dissémination du conflit. En effet, pour venger la mort de *b*, les gens de B doivent recourir à l'une ou l'autre des trois procédures décrites plus haut, ou encore faire eux aussi appel à un tueur appartenant alors à un quatrième groupe.

Mae Enga

Chez les Mae Enga des hautes terres de Nouvelle-Guinée, les conflits guerriers entre clans, qui ont très souvent comme enjeu la propriété et l'occupation des terres, revêtent les formes d'un jeu complexe à plusieurs partenaires (Meggitt 1977 : 38-40).

Le clan X et son allié X' sont en conflit avec le clan Y et son allié Y'. En tant que protagonistes principaux, les clans X et Y doivent verser une compensation, en cochons vivants, pour chaque personne tuée dans le groupe adverse. De plus, X doit verser une compensation pour toute personne de X' tuée par Y ou par Y', et Y doit faire de même pour toute personne de Y' tuée par X ou X'. Lorsque les choses se passent uniquement entre X et Y, chaque mort doit faire l'objet d'une compensation, par un échange du type $(Y _x X) (Y^{c(x)} _ X)$ ou $(X _y Y) (X^{c(y)} _ Y)$. Par contre, si un membre du groupe allié de Y est tué par X, le meurtre et sa compensation ne constituent pas un échange, puisque c'est à Y et non à X de verser la compensation. On a ainsi

$$(X _y' Y') (Y^{c(y')} _ Y')$$

De même, il n'y a pas échange si un membre du groupe allié de X tue un membre du groupe allié de Y, puisque c'est alors encore Y et non X' qui doit se charger de la compensation :

$$(X' _y' Y') (Y^{c(y')} _ Y')$$

Une situation analogue se présente si un membre de X' est tué par quelqu'un de Y ou de Y', X devant alors verser la compensation à la place de Y ou de Y'.

Un autre cas intéressant est celui où un groupe persuade un membre d'un autre groupe d'effectuer la vengeance à sa place. Ainsi, par exemple, un membre *b* du clan B a été tué par un membre *a* du clan A, que les gens de A ne parviennent pas à venger eux-mêmes (*ibid.* : 41-42). Alors *b'*, père ou frère de *b*, entre secrètement en contact avec *c*, un parent maternel de *b* appartenant au clan C. Ce dernier est voisin de A et *c* se trouve dans une bonne position pour surprendre et tuer *a* : *b'* lui explique que les gens de B ne sont pas parvenus à se venger et lui demande de tendre une embuscade à l'assassin qui, dans de telles circonstances, ne se méfiera sans doute pas. Afin de convaincre *c*, *b'* peut invoquer les liens de parenté, d'amitié et d'échange que le défunt entretenait avec *c*, tout en l'assurant que toute mort ou blessure pouvant résulter à des membres de C à cause d'une éventuelle rétorsion des gens de A sera compensée par les gens de B. De plus, *b'* peut promettre à *c* de lui faire une prestation d'un cochon ou deux pour le remercier d'avoir tué l'assassin de *b*. Si *c* accepte et réussit, les gens de B donnent à ceux de A la compensation pour le meurtre de *a*, ou encore celle-ci peut être directement le fait des gens de C, que ceux de B s'engagent alors à rembourser. Si B verse la compensation pour le meurtre effectué par C, on est ramené à une situation du genre de la précédente, B et C se comportant comme des alliés face à A. Par contre, si C verse d'abord la compensation et est ensuite remboursé par B, la situation est quelque peu différente mais n'introduit pas de relais : ce n'est pas avec des cochons reçus de B que C verse sa compensation à A. Après le meurtre initial, soit $(A _b B)$, on a un échange

$$(C _a A) (C^{c(a)} _ A),$$

suivi de $(B^{c'(a)} _ C)$, où $c(a)$ et $c'(a)$ représentent le même nombre de cochons sans qu'il s'agisse pour autant des mêmes bêtes dans un cas et dans l'autre. La séquence globale

$$(A _b B) (C _a A) (C^{c(a)} _ A) (B^{c'(a)} _ C)$$

est faite de deux épreuves suivies de deux dons : un échange d'une vie contre une compensation entre C et A, enclavé entre une épreuve entre A et B et un don entre B et C.

Dans les deux cas que nous venons d'examiner, et malgré l'intervention d'un tiers entre les protagonistes principaux, il n'y a ni cycle ni relais. Ce qui les caractérise, c'est soit que la contre-prestation n'est pas le fait du bénéficiaire immédiat de la prestation violente (c'est-à-dire de C), mais d'un allié à lui, soit qu'elle est versée par ce bénéficiaire directement et ensuite remboursée par son allié.

Conclusion

Comme on le sait depuis les travaux classiques de Mauss (1968) et de Lévi-Strauss (1949), une part importante de la vie sociale consiste en diverses formes de circulation d'objets de valeur entre groupes ou individus, et ceci aussi bien au niveau des pratiques qu'à celui des représentations. Il ne saurait donc être vraiment étonnant que certaines méthodes de la sémiotique du récit, méthodes qui définissent leur unité d'analyse comme transfert d'objets, d'informations ou de services entre agents sociaux, s'avèrent fécondes dans le domaine de l'analyse du rituel, entendu comme domaine particulièrement stable et régulé des interactions entre personnes ou entre groupes.

Les analyses précédentes ne nous autorisent certes pas à conclure à une complète homologie structurale entre récit et rituel. Ce n'est pour l'instant qu'en considérant un seul grand type de fonction, ayant trait à la circulation d'objets de valeur entre donateur et donataire, que nous avons procédé tout au long de cet article. Ceci nous a toutefois permis de montrer que certaines circulations rituelles, de nature paisible ou violente, peuvent ainsi être analysées avec quelque rigueur, et apparaître comme le résultat de diverses combinaisons de séquences de fonctions, séquences définies ici comme échange, prêt, relais et cycle. En plus de représenter une excellente illustration de ce que Greimas entend par échange virtuel, le cas des prestations liées au mariage à Yela nous a permis de mettre en relief le fait que la circulation cérémonielle des présents suppose souvent une articulation de multiples échanges ou prêts par l'intermédiaire de relais, un tel phénomène étant caractéristique aussi bien de plusieurs systèmes d'échanges cérémoniels mélanésien (Racine 1988, 1992, 1993, 1994a, 1995) que des contes à échanges avantageux du type AT 1655 (Racine 1993).

L'analyse des convergences et des divergences entre fonctions narratives et actions rituelles est liée à la question plus générale de l'articulation entre pratiques et représentations collectives au sein de la vie sociale. En proposant qu'une même méthode soit appliquée dans un domaine comme dans l'autre, nous ne songeons nullement à postuler une complète homologie entre phénomènes matériels et phénomènes symboliques, et encore moins à réduire les uns aux autres, mais bien plutôt à suggérer une voie qui éventuellement permettra de déterminer avec quelque rigueur dans quelle mesure ces ordres se rejoignent et jusqu'à quel point ils peuvent aussi différer⁷.

7. Pour une perspective plus cognitiviste sur l'analyse du rituel, voir le récent ouvrage de Houseman et Severi (1994).

Références

- ARMSTRONG W.E.
1928 *Rossel Island*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BARRAUD C., D. de Coppet, A. Itéanu et R. Jamous
1984 « Des relations et des morts : quatre sociétés vues sous l'angle des échanges », in J.-C. de Galey (dir.), *Différences, valeurs et hiérarchie : textes offerts à Louis Dumont*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- BERDE S.
1973 « Contemporary Notes on Rossel Island Valuables », *Journal of the Polynesian Society*, 82, 2 : 188-205.
- BRÉMOND C.
1973 *Logique du récit*. Paris : Seuil.
1976 « The Morphology of the French Fairy Tale : The Ethical Model » : 49-76, in H. Jason et D. Segal (dir.), *Patterns in Oral Literature*. Paris et La Haye : Mouton.
- COPPET D. de
1970a « La monnaie : présence des morts et mesure du temps », *L'Homme*, 10 : 17-39.
1970b « Cycles de meurtres et cycles funéraires : esquisse de deux structures d'échange » : 759-781, in J. Pouillon et P. Maranda (dir.), *Échanges et communications*. Paris et La Haye : Mouton.
1981 « The Life-Giving Death » : 175-204, in S. Humphrey et H. Kings (dir.), *Mortality and Immortality. The Anthropology and Archeology of Death*. New York : Academic Press.
- COURTÈS J.
1993 *La sémantique narrative et discursive : méthodologie et application*. Paris : Hachette.
- DOLEZEL L.
1972 « From Motifemes to Motifs », *Poetics*, 4 : 55-79.
- DUNDES A.
1961 « Brown County Superstitions », *Midwest Folklore*, 11, 1 : 25-56.
1964 *The Morphology of North American Indian Folktales*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica (FFC n° 195).
- FAVRET J.
1968 « Relations de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie », *L'Homme*, 8, 4 : 18-44.
- FILLMORE C.C.
1968 « The Case for Case » : 1-90, in E. Bach et R.T. Harms (dir.), *Universals in Linguistic Theory*. New York : Holt, Rinehart & Winston.
- GENNEP A. van
1958 *Les rites de passage*. Paris : Nourry.
- GINZBURG C.
1980 *Les batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires en Frioul, XVI^e-XVII^e siècle*. Paris : Verdier.

GREIMAS A.J.

1983 *Du sens II*. Paris : Seuil.

HOUSEMAN M. et C. Severi

1994 *Naven ou le donner à voir*. Paris : Éditions du CNRS et Maison des sciences de l'homme.

JASON H.

1976 « A Model for Narrative Structure in Oral Literature » : 99-140, in H. Jason et D. Segal (dir.), *Patterns in Oral Literature*. Paris et La Haye : Mouton.

JASON H. et D. Segal (dir.)

1976 *Patterns in Oral Literature*. Paris et La Haye : Mouton.

LÉVI-STRAUSS C.

1949 *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : Presses Universitaires de France.

1962 *La pensée sauvage*. Paris : Plon.

1971 *L'homme nu*. Paris : Plon.

LIEP J.

1983a « Ranked Exchange in Yela (Rossel Island) » : 503-525, in J.W. Leach et E. Leach (dir.), *Kula : New Perspectives on Massim Exchange*. Cambridge : Cambridge University Press.

1983b « "This Civilising Influence" : The Colonial Transformation of Rossel Island Society », *Journal of Pacific History*, 18, 2 : 113-133.

1989 « The Day of Reckoning on Rossel Island » : 230-253, in F.H. Damon et R. Wagner (dir.), *Death Rituals and Life in the Societies of the Kula Ring*. De Kalb : Northern Illinois University Press.

MATHIEU M.

1974 « Les acteurs du récit », *Poétique*, 19 : 357-367.

MAUSS M.

1968 « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » : 143-279, in *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

MEGGITT M.J.

1977 *Blood is their Argument*. Palo Alto : Mayfield.

MÉLÉTINSKI E.

1970 « L'étude structurale et typologique du conte » : 201-254, in V. Propp, *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.

MÉLÉTINSKI E. et E. Novik

1985 « Les rites chamaniques à la lumière de la théorie de A.-J. Greimas » : 1001-1008, in H. Parrett et H.-G. Ruprecht (dir.), *Exigences et perspectives de la sémiotique*. Amsterdam : J. Benjamins Publishing Company.

NOVIK E.

1984 *Obriad i fol'klor v Sibirskom shamanizme* [Rite et folklore dans le chamanisme sibérien]. Moscou : Glavnaia Redaktsiia Vostochnoi Literatury Izdatel'stva 'Nauka'.

1990 « Ritual and Folklore in Siberian Shamanism : Experiment in a Comparison of Structures » : 121-186, in M. Balzer (dir.), *Shamanism : Soviet Studies of Traditio-*

nal Religion in Siberia and Central Asia. Londres : M.E. Sharpe Inc. [traduction des pages 223-279 de l'ouvrage précédent].

PIKE K.L.

1967 *Language in Relation to a Unified Theory of Structure of Human Behavior*. Paris et La Haye : Mouton.

PROPP V.

1970 *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.

1983 *Les racines historiques du conte merveilleux*. Paris : Gallimard.

1987 *Les fêtes agraires russes*. Paris : Maisonneuve & Larose.

RACINE L.

1979 *Théories de l'échange et circulation des produits sociaux*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

1986 « Transferts d'objets et groupe de Klein : essai de formalisation en sémiotique narrative greimasienne », *Semiotica*, 62, 3-4 : 313-323.

1988 « Sur quelques formes complexes de la réciprocité », *L'Ethnographie*, 102 : 93-109.

1992 « Relais et chaînes redistributives dans trois systèmes d'échanges cérémoniels mélanésiens », *Anthropologie et Sociétés*, 16, 2 : 119-134.

1993 « Note sur l'analyse comparative des échanges rituels », *L'Ethnographie*, 113 : 29-41.

1994a « Les obligations de Mauss aujourd'hui : obligations de donner et de rendre chez les Enga et les Mendi de Nouvelle-Guinée », *L'Homme*, 130 : 7-30.

1994b « Cycles, relais et échanges dans la circulation des objets de valeur : analyse sémiotique de quelques récits de cure chamanique », *Religiologiques*, 10 : 159-182.

1995 « Échange, réciprocité et totalité sociale » : 245-267, in M. Izard et G. Lenclud (dir.), *Les régimes de scientificité de l'anthropologie en France 2. Documents à l'appui*. Paris : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

STANNER W.E.H.

1959 « On Aboriginal Religion I : The Lineaments of Sacrifice », *Oceania*, XXX, 1 : 108-127.

1960a « On Aboriginal Religion II : Sacramentalism, Rite and Myth », *Oceania*, XXX, 4 : 245-278.

1960b « On Aboriginal Religion III : Symbolism in the Higher Rites », *Oceania*, XXXI, 1 : 100-120.

1963 « On Aboriginal Religion : A Concluding Note », *Oceania*, XXXIV, 1 : 56-58.

TESNIÈRE L.

1959 *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

L'analyse sémiotique des fonctions rituelles

Tout comme le récit, l'action rituelle est constituée d'un certain nombre de séquences, elles-mêmes composées d'unités élémentaires qui correspondent d'assez près aux fonctions narratives de Propp. Après avoir passé en revue diverses définitions de l'unité élémentaire du récit chez des auteurs comme Brémond, Dolezel, Jason et Greimas, on ne retient ici qu'un grand type de fonctions, celui qui renvoie directement à la circulation d'objets de valeur entre donateur et donataire. On présente ensuite quelques séquences caractéristiques des enchaînements possibles de ce type de fonctions : échange, prêt, relais et cycle. À l'aide d'exemples tirés de l'ethnographie mélanésienne, on montre comment la violence rituelle et la circulation cérémonielle des présents sont susceptibles d'être traitées dans une perspective inspirée de la sémiotique du récit.

Semiotic Analysis of Ritual Functions

Both narrative and ritual action manifest the presence of structural arrangements similar to Propp's functions. After a discussion of a few definitions of the elementary unit of narrative (Brémond, Dolezel, Jason, Greimas), we turn our attention to definitions related to the circulation of valuables between social agents and illustrate how ritual violence and ceremonial exchanges in Melanesia can be described and interpreted from such a semiotic perspective.

*Luc Racine
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7*